



STATISTIQUES ET INDICATEURS

SARTHE

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN MARS 2018



DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RÉSERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

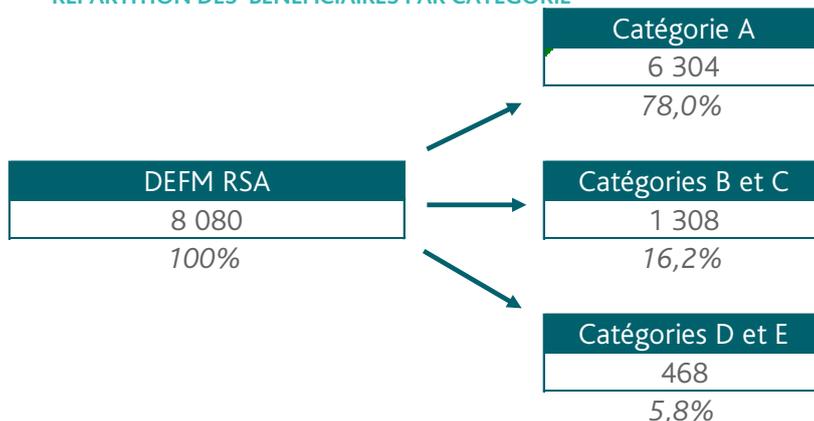
Fin mars 2018 en Sarthe, plus de 8 100 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, près de 7 700 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (78,0%), devant les catégories B et C (16,2%) et D et E (5,8%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 40,9% de l'ensemble de la DEFM.

Graphique 1

REPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR CATEGORIE



EN SAVOIR PLUS

Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

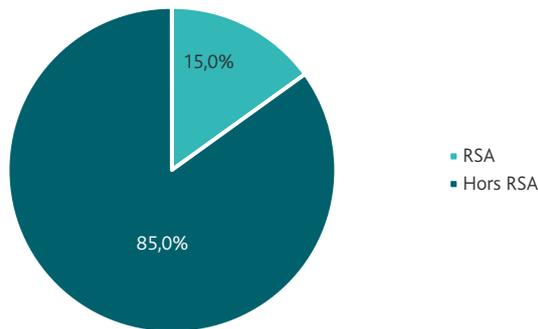
Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

2 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Graphique 2

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA EN CATEGORIE ABC



Plus de 8 100 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin mars 2018.

Ils représentent 14,2% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC du département.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (87,4%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

Tableau 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	575	5 168	561	6 304
Catégorie B	168	177	467	812
Catégorie C	219	115	162	496
TOTAL A,B,C	962	5 460	1 190	7 612
Catégorie D	56	103	54	213
Catégorie E	115	68	72	255
TOTAL	1 133	5 631	1 316	8 080

LES CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

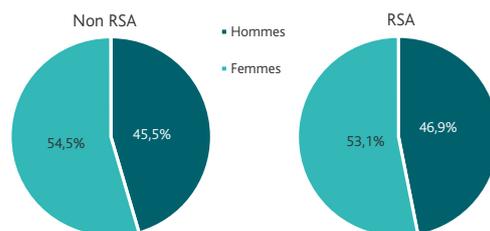
53,1% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 54,5% (-1,4 point).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et des 35-44 ans dans une moindre mesure parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (5,5%) alors qu'hors RSA ils représentent 18,2% des demandeurs d'emploi.

Graphique 3

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



Graphique 4

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR TRANCHE D'AGE



3 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Tableau 2

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II - BAC + 3	7,9%	5,1%
NIV III - BAC + 2	9,8%	4,8%
NIV IV - BAC	22,5%	13,9%
NIV V - CAP / BEP	44,5%	44,9%
NIV V bis - Niveau 3ème	6,0%	9,6%
NIV VI - Sans formation	9,3%	21,7%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	12,7%	20,3%
Ouvriers qualifiés	13,4%	11,2%
Employés non qualifiés	19,7%	32,5%
Employés qualifiés	44,6%	31,9%
Cadres techniciens, et agents de maîtrise	9,6%	4,0%

44,9% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les demandeurs sans formation (21,3%) et les titulaires d'un BAC (13,9%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 13,9% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 22,5% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 8,6 points.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 31,3% pour 15,3%.

31,9% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (32,5%) et les ouvriers non qualifiés (20,3%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs. Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 4,0% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 9,6% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 19,7% des demandeurs hors RSA et 31,5% des demandeurs dans le dispositif (+11,8 points), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 12,7% de la population hors RSA à 20,3% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

Tableau 3

LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	654	2
K2204 Nettoyage de locaux	591	5
A1203 Entretien des espaces verts	271	12
N1103 Magasinage et préparation de commandes	241	4
K1302 Assistance auprès d'adultes	236	7
D1507 Mise en rayon libre-service	234	9
K1303 Assistance auprès d'enfants	226	1
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	218	3
N1105 Manutention manuelle de charges	197	14
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	195	8
G1603 Personnel polyvalent en restauration	179	17
D1505 Personnel de caisse	170	13
F1606 Peinture en bâtiment	154	19
G1605 Plonge en restauration	133	39
F1704 Préparation du gros œuvre et des travaux publics	119	35

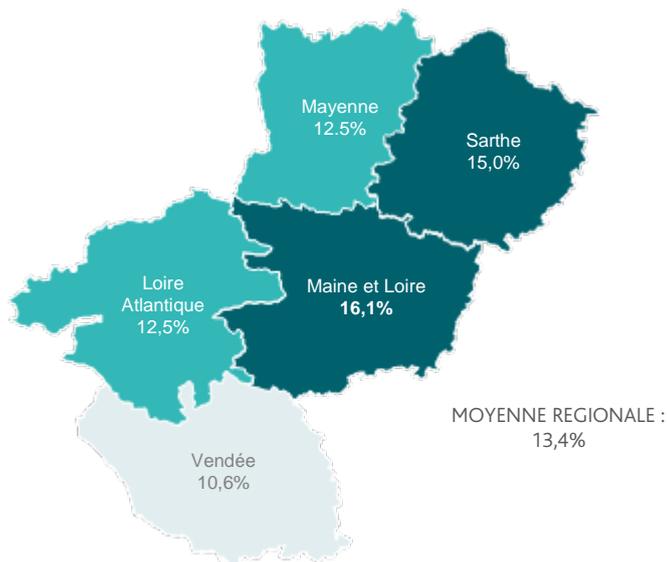
En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec 654 bénéficiaires, soit 8,6% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec 591 demandeurs (7,8%) et l'entretien des espaces verts (3,6%) avec près de 300 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. La mise en rayon libre-service, la manutention manuelle de charges et le personnel de caisse sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel polyvalent en restauration (17^{ème} hors RSA), de la peinture en bâtiment (19^{ème} hors RSA), de la plonge en restauration (39^{ème} hors RSA) et de la préparation du gros œuvre et des travaux publics (35^{ème} hors RSA).

LA SITUATION PAR TERRITOIRE

Carte 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR DEPARTEMENT



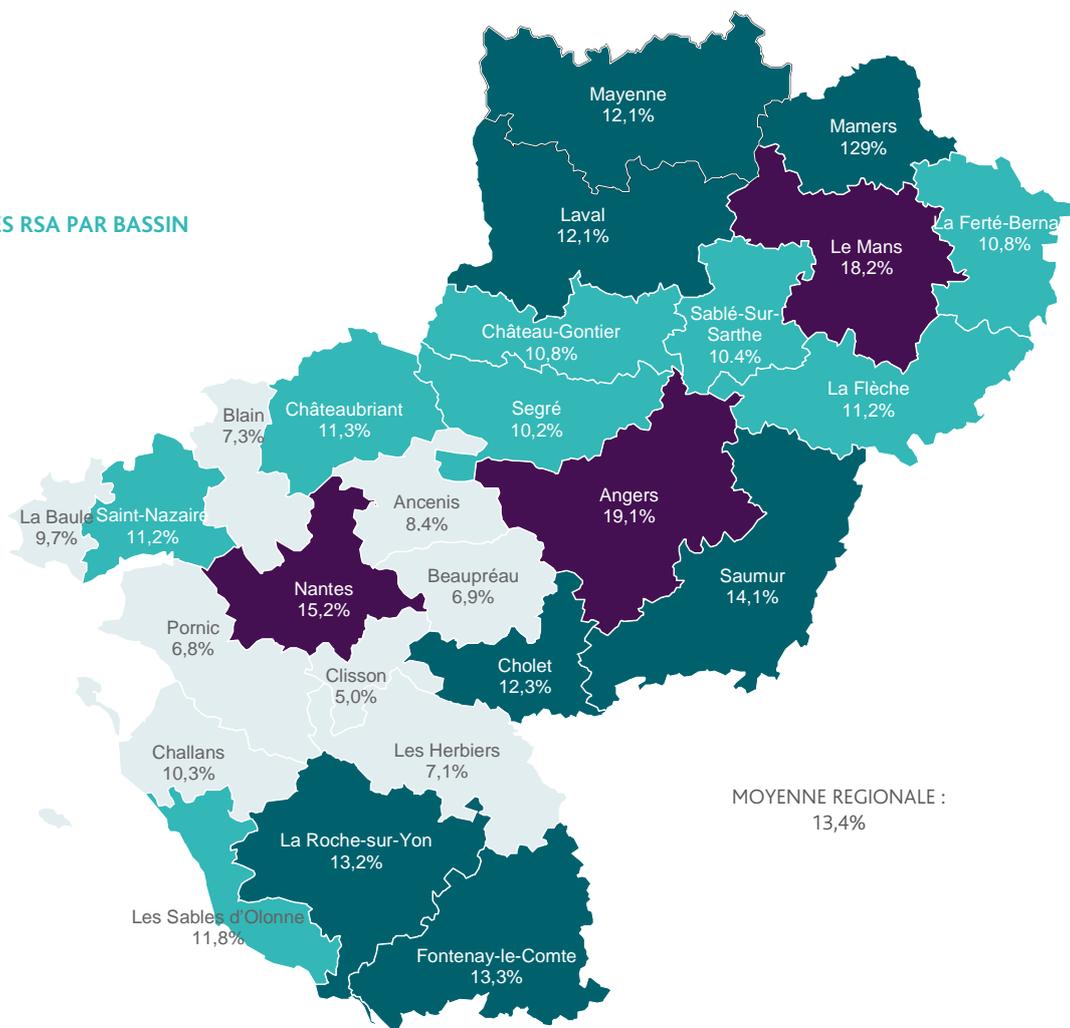
Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe et le Maine-et-Loire possèdent la part la plus élevée avec 15,0% et 16,1% de bénéficiaires RSA. Les 3 autres départements affichent des taux relativement proches et en deçà de la moyenne régionale. La Vendée affiche le taux le plus bas (10,6%) devant la Mayenne et la Loire-Atlantique (12,5%).

Les disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (18,8%), du Mans (17,5%) et de Nantes (14,5%).

Parmi les bassins ruraux, Angers (19,1%) et Le Mans (18,2%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (5,0%), de Pornic (6,8%) et de Beaupréau (6,9%) affichent des taux deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

Carte 2

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAUD

Conception et réalisation :
Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

